



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 11 octobre 2023

Délibération n°47/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 octobre à onze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pôle Image (SMPI) Magelis, régulièrement convoqué, s'est réuni aux Ateliers Magelis à Angoulême, sous la présidence de monsieur Philippe BOUTY, Président du SMPI Magelis.

Date de convocation : 3 octobre 2023.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Patrick MARDIKIAN, François NEBOUT, Gérard ROY, Xavier BONNEFONT, Gérard LEFEVRE.

Mesdames Martine PINVILLE, Charline CLAVEAU, Virginie LEBRAUD, Fabienne GODICHAUD, Hélène GINGAST.

Membres absents ou excusés : messieurs Jean-François DAURE (Pouvoir à monsieur Philippe BOUTY), Michel CARTERET, François BONNEAU, Jérôme SOURISSEAU, Gérard DESAPHY (pouvoir à monsieur Gérard ROY).

Mesdames Nicole BONNEFOY (Pouvoir à madame Hélène GINGAST), Nelly VERGEZ (Pouvoir à monsieur Patrick MARDIKIAN), Stéphanie GARCIA (pouvoir à monsieur François NEBOUT), Caroline COLOMBIER.

Membres consultatifs absents ou excusés : messieurs Andreas KOCH, Alain LEBRET.

Secrétaire de séance : monsieur Gérard ROY.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	11
Pouvoir[s]	5
Absent[s]	9
Votants	16

Objet : Convention de partenariat entre le Pôle Image Magelis et l'association La Baraka pour l'organisation des Portes Ouvertes Culturelles 2023

La Baraka est une nouvelle association culturelle installée au 12 rue de Montmoreau en centre-ville d'Angoulême. Ce projet de tiers-lieux et atelier partagé de sérigraphie et de gravure vise à proposer tout au long de l'année une programmation culturelle variée avec des expositions, projections et performances artistiques. La volonté d'organiser les Portes Ouvertes Culturelles (POC) résulte de la découverte pendant la création de La Baraka de la diversité et la concentration du paysage culturel et artistique dans la ville.

La Baraka et le Pôle Image Magelis, avec le soutien de la Ville d'Angoulême ont organisé des Portes Ouvertes Culturelles (POC). L'objectif est de faire connaître aux Angoumoisins et au-delà, la richesse et le foisonnement des projets culturels et liés à l'image sur le territoire : tiers-lieux, boutiques, ateliers, espaces d'exposition. L'objectif est aussi de rendre visibles les lieux culturels, artistiques, de création, indépendants, souvent peu connus, certains éphémères, festifs, en majorité associatifs et alternatifs.

Le Pôle Image participe financièrement à l'organisation des POC. Il a pris notamment en charge la conception et l'impression de l'affiche, des flyers et des différents éléments de communication imprimés : panneaux signalétiques, adhésifs d'information du petit train touristique, ...

Enfin, le Pôle Image subventionne l'association La Baraka pour la conception et le développement d'un site internet spécifique à l'évènement, la création de la charte graphique, le dépôt du nom de domaine et l'hébergement pendant un an.

Le montant de la subvention pour la création du site internet s'élève à 2500 € TTC.

Le projet de convention relatif à cette action qui vous est présenté en annexe a pour but de préciser les obligations des deux partenaires et notamment de détailler les modalités de versement de l'aide financière accordée par le Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis. Elle fixe également des engagements précis en termes de communication.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- acceptent le principe et les termes de la convention à intervenir entre le Pôle Image Magelis et l'association La Baraka prévoyant un soutien financier d'un montant de 2 500 € pour la création d'un site internet des Portes Ouvertes Culturelles (POC) au titre de l'année 2023 ;
- autorisent monsieur le Président à signer la convention de partenariat afférente ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 16 Octobre 2023
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 16 Octobre 2023
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 16 Octobre 2023

Signé: Le Président

Le Président,
Philippe BOUTY

